



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke,
Échevin(e)s ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren,
Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel
Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile
Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;
Martine Payfa, *Conseiller*.

Séance du 20.11.18

#Objet : Interpellation de Michel Colson au sujet de la vente de terrain par la fabrique de l'église Saint-Clément aux riverains de Chaussée de la Hulpe et de Heiligenborre.#

Séance publique

La fabrique de l'église Saint-Clément a récemment contacté les riverains de la chaussée de la Hulpe et de Heiligenborre pour les informer de son intention de vendre aux personnes intéressées des parcelles de jardin à l'arrière de la chaussée de la Hulpe et de Heiligenborre.

Les choses allaient bon train et outre une série de propriétaires privés, le CPAS, propriétaire des flats pour personnes âgées à Heiligenborre a également été en contact et le conseil de l'action sociale s'est prononcé favorablement par rapport à une acquisition potentielle.

Or il s'avère que récemment, la fabrique d'église a envoyé le message suivant aux personnes qui s'étaient manifesté favorablement.

« La fabrique d'église Saint-Clément confirme son intention de vendre aux personnes qui se sont portées acquéreurs, les parcelles de jardins à l'arrière de la chaussée de la Hulpe et de la rue Heiligenborre, conformément aux conditions qui leur ont été annoncées.

Les autorités ecclésiastiques ont d'ailleurs reconnu que le principe de ces ventes répondait à une utilisation judicieuse du patrimoine de la fabrique.

Cependant, la décision des mêmes autorités ecclésiastiques, intervenue entre-temps, de fermer au culte l'église Notre-Dame Reine des Cieux sur la zone voisine appartenant aussi à la fabrique d'église Saint-Clément, pose désormais la question de l'affectation future de la zone sur laquelle est établie l'église. Ces autorités souhaitent prendre le temps nécessaire pour envisager avec la commune et les habitants ce qui serait une affectation respectueuse des prescriptions urbanistiques propres à cette zone voisine et conforme à sa meilleure destination possible.

Elles ont, dans cette optique, demandé à la fabrique d'église Saint-Clément de suspendre momentanément les opérations de vente de parcelles de jardins en cours.

La fabrique d'église Saint-Clément mettra tout en œuvre pour que cette suspension soit la plus courte possible en participant activement à cette réflexion menée par ces autorités.

Les personnes intéressées seront dûment averties au moment où prendra fin cette période de réflexion et d'investigation relative à la zone de l'église.

Fait à Watermael-Boitsfort, le 18 octobre 2018 »

Je ne demande évidemment pas que l'on s'imisce sur ce qui risque à terme, hélas éventuellement à long terme, de présenter un contentieux important en matière de vente mais je souhaite interroger le collège des bourgmestres et échevins sur sa capacité de réaction par rapport à ce qui pourrait se révéler être une opération de spéculation immobilière dans la mesure où l'église Notre-Dame Reine des Cieux appartenant également à la fabrique de l'église Saint-Clément se trouverait en zone constructible en logement. Quelles mesures le collège compte-t-il prendre par rapport à cette problématique qui met le quartier du coin du balai en émoi ?

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 21 novembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze